

LUTTER CONTRE LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES : LE REDOUBLEMENT ET SES ALTERNATIVES

Cité scolaire Paul Bert, Paris XIV
27 – 28 janvier 2015

Quelles sont les politiques d'orientation dans les pays de l'OCDE ?

Elizaveta Bydanova

lbydanova@ciep.fr

Centre international d'études pédagogiques – CIEP,
1 Av. Léon-Journault, 92310 - Sèvres

Orientation dans les pays de l'OCDE

- Données utilisées: résultats de l'étude sur l'impact de l'éducation sur la cohésion sociale conduite en 2008 dans le cadre d'un projet financé par l'ANR et rapports internationaux (OCDE, Eurydice, CEDEFOP) sur les politiques en matière d'orientation (fin ou milieu des années 2000)
- Constat général: l'éducation à l'orientation professionnelle occupe une **place croissante** dans les systèmes éducatifs de tous les pays de l'OCDE
- Diversités des modèles à travers le monde et difficultés de la comparaison internationale : la nature et les modalités varient **d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays**

Orientation dans l'OCDE : typologie des pays

- Group 1 (“Career guidance is offered to all students and it is highly emphasized in school curriculum”) :
 - **1.1. Pays scandinaves: important accent sur les pratiques d'orientation**
 - FI (97% d'élèves concernés dans le 2e cycle du secondaire général. Traditionnellement obligatoire de la 7e à la 9e années (2h/semaine), les nouvelles directives exigent de l'intégrer à tous les niveaux de l'enseignement de base);
 - DK (94% d'élèves concernés; enseignement intégré dans d'autres disciplines, obligatoire de la 1e à la 9e année);
 - SE (69% d'élèves concernés; obligatoire comme matière transversale);
 - NO (60% d'élèves concernés, obligatoire comme enseignement transversal dans l'école primaire et dans le 1e cycle du secondaire; matière intégrée dans les cours des sciences sociales à partir de la 8e année avec 6 à 10 h/an);
 - **Situation en termes de redoublement : inférieur à 5 %**

Orientation dans l'OCDE : typologie des pays

- Group 1 (“Career guidance is offered to all students and it is highly emphasized in school curriculum”) :
 - **1.2. Pays anglo-saxons: important accent sur les pratiques d’orientation, avec modèles pluriels à l’intérieur des pays**
 - UK : situation variable selon régions; depuis 2003, obligatoire à partir du 1e cycle du secondaire ; réformes importantes du secteur (privatisation des services d’orientation et partenariat public-privé) (UK ENG; UK WLS);
 - CAN : situation variable suivant les provinces et territoires et à l’intérieur même de ces provinces et territoires (i.e. en Colombie britannique, 60 h/an obligatoire de l’éducation à l’orientation et à la gestion de soi (personal planning) de la maternelle à la 12e année; au Saskatchewan, 30 h/ an de la 6e à la 9e année; l’Ontario un cours obligatoire en 10e année valant une demi-unité; à l’Alberta l’initiation à la gestion de la vie professionnelle et personnelle est obligatoire en 11e année);
 - AUSTR : enseignement transversal, rattaché aux programmes d’éducation physique, sanitaire et de développement personnel, ou aux sciences sociales;
 - NZ : enseignement transversal, la quasi-totalité des élèves sont couverts (99%)
 - **Niveau de redoublement : UK, NZ – inférieur à 5 %; AUSTR, CAN – entre 5 et 10 %**

Orientation dans l'OCDE : typologie des pays

- Group 2 (“Career guidance is offered distinctively through general and vocational tracks”) :
 - *Pays qui pratiquent une sélection scolaire précoce : offre différenciée entre filières générales et professionnelles ...*
 - DE, NL, BE, CZ, HU, AT, CHE, TR, MEX, Argentine, Chili
 - CHE: 45% dans le secondaire général vs. 27% dans le secondaire professionnel ; MEX: 56% vs. 29%; HU: 78% vs. 64%; BEL FL: 69 % vs. 35%
 - ... *mais qui reste obligatoire pour tous :*

AT: obligatoire des 7e année à raison de 32h/an pour tous. Dans les Hauptschule, dans 45% des cas une matière séparée; DE: “l’initiation au monde du travail” fait partie du cursus scolaire rattachée aux cours de technologie ou comme enseignement transversal. Moins présente dans le *Gymnasium* que dans d’autres types d’établissement; NL: enseignement transversal dans les filières générales et prend forme de “l’orientation professionnelle sectorielle” dans les filières professionnelles. CZ: fait partie intégrante du cursus de la 7e à la 12e années. 25% des écoles choisissent en faire une matière séparée.
- **Niveau de redoublement:** BEL, NL, DE, CHE entre 20 et 35%; CZ inférieur à 5%; HU, AT, MEX, TR entre 10 et 15 %.

Orientation dans l'OCDE : typologie des pays

- Group 3 (« Career guidance is offered, but relatively little emphasis is put on it ») :
 - **3.1. L'offre de l'éducation à l'orientation dans le cadre scolaire est relativement limitée comparé à d'autres pays:**
 - PL, SK, IT, IS, PT, Corée, UK SCOT, IE
 - IE : n'est pas obligatoire, quelques modules dans les filières professionnelle et appliquée (Leaving Certificate – Vocational, Leaving Certificate – Applied) qui concernent 24% des élèves du 2e cycle du secondaire; IT: moins de 40% des élèves au 2e cycle du secondaire sont concernés; Corée: en cours d'introduction. 68h sous forme d'option dans les deux cycles de l'enseignement secondaire. Il revient aux écoles et aux provinces de décider de son caractère obligatoire ou non.
 - **Niveau de redoublement: IS, SK, Corée : inférieur à 5%, IE: 8%, IT: 15%, PT: 35%**
 - **3.2. L'orientation dans le cadre scolaire est limitée :**
 - Russie, Japon, Thaïlande, Hong Kong. **Niveau de redoublement est très faible dans ces pays**

Orientation dans l'OCDE : étude des cas particuliers

- « Ecole orientante » au Québec :
 - « La capacité à préparer son avenir personnel et professionnel: **un des cinq « grands domaines d'apprentissage »** tout au long de la scolarité.
 - L'objectif consiste à aider les élèves à **définir leur identité à l'école primaire** et à donner des conseils d'orientation professionnelle **pendant l'école secondaire**. On s'assure que les élèves comprennent l'utilité de leurs études (en langues, mathématiques, science, etc.) et la raison pour laquelle ils les étudient.
 - Le nombre de **spécialistes qualifiés de l'orientation est en augmentation**. En outre, l'implication active de tous les acteurs est encouragée, d'abord en favorisant les discussions et la collaboration entre les enseignants et le personnel d'orientation, puis en développant des **partenariats** avec les parents et la communauté.
 - Les écoles bénéficient d'une très **grande souplesse** pour déterminer ce qu'est une « école orientante » dans le cadre qui leur est assez largement défini. » (Rapport de l'OCDE, « Orientation professionnelle et politiques publiques. Comment combler l'écart », 2004)

Orientation dans l'OCDE : étude des cas particuliers

- **Réformes importantes du secteur en 1990 – 2000 en Angleterre :**
 - **Privatisation et « externalisation » du service public d'orientation** (mise en concurrence des opérateurs locaux et signature de contrats moyen terme entre l'Etat et opérateurs sélectionnés. Début 2000, 66 *Careers Service companies* sont créés);
 - Renforcement du **cadre partenarial** mobilisant une variété d'acteurs (en 2001, création du réseau national *Connexions* qui s'appuie sur des partenariats locaux avec les acteurs publics, associatifs et privés de l'orientation et d'insertion);
 - Personnel mobilisé: enseignants spécialisés dans l'éducation à l'orientation (*career education teachers*) + intervention des **spécialistes des organisations extérieures** *Careers Service*.
 - **Démarche qualité** pour les services d'orientation : *Guidance Council* a mis en place une charte et des critères de qualité qui sont utilisés par la Commission d'accréditation de l'orientation (*Guidance Accreditation Board*) (Th. Chevailler, « Orientation scolaire et professionnelle en Angleterre », Revue internationale d'éducation de Sèvres, 2005, n. 38)

Orientation dans l'OCDE : étude des cas particuliers

- **Suède : système décentralisé avec des initiatives de soutien de l'EOP au niveau national :**
 - « Les catégories et les effectifs des personnels chargés du soutien et de l'orientation ne font pas l'objet de réglementations centrales; c'est à **chaque établissement qu'il appartient de recruter le personnel** dont il a besoin. Les *grundskola* et *gymnasieskolan* de grande taille emploient habituellement un conseiller d'orientation pédagogique et professionnelle ».
 - La **responsabilité pour l'EOP est partagée** entre l'enseignant, le conseiller d'orientation et le directeur de l'établissement;
 - « La Suède a un système de **prise de décision très décentralisé** et il n'existe pas d'organe central qui serait chargé de coordonner ou de piloter les activités d'orientation. Chaque collectivité locale municipale planifie ses services d'orientation et de conseil conformément aux instructions officielles en matière d'affectation de crédits budgétaires et aux curriculums scolaires » ;
 - « En 2006 a été lancé un projet de recherche de grande envergure intitulé "Choix de carrière et orientation professionnelle". Ce projet mobilise un **réseau de chercheurs des universités suédoises** qui proposent un programme de premier cycle de formation à l'orientation professionnelle. Ce réseau a pour but **d'identifier les domaines de recherche urgents** et d'engager des travaux de recherche sur le déroulement de carrière et le conseil aux choix professionnels. (Source : « L'éducation à l'orientation professionnelle dans l'enseignement obligatoire à temps plein en Europe, Suède », 2007/2008).

Orientation dans l'OCDE : quelques constats tirés de comparaisons internationales

- Combiner *un faible niveau de redoublement* et des *politiques actives dans le domaine de l'orientation professionnelle* : pratique répandue dans certains pays
- Dans ces pays, les politiques actives dans le domaine de l'EOP se reposent sur : 1) une **plus grande liberté** d'action et de prise de décision **au niveau de chaque établissement** ; 2) le soutien des initiatives locales par des **programmes de recherche et de soutien méthodologique au niveau national** ; 3) les liens rapprochés **entre l'établissement et le monde « extérieur »** (i.e. les collectivités locales, les services d'emploi locaux et régionaux, le marché du travail) ; 4) l'évolution des outils traditionnels de l'EOP, avec le passage de la forme classique de la consultation individuelle à une **approche progressive** (intégrée dans le programme d'études et comportant des éléments d'initiation pratique au travail).

Elizaveta Bydanova

lbydanova@ciep.fr

Centre international d'études pédagogiques – CIEP,
1 Av. Léon-Journault, 92310 - Sèvres